



CONSEIL GÉNÉRAL

Séance ordinaire du 27 juin 2024
19^e séance – Législature 2021-2024

<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	RAPPORT
1. INTRODUCTION.....1-2	DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL
2. PROJET3-5	
3. IMPACT SUR LA DURABILITÉ5	
4. CONCLUSION.....6	
PROJET D'ARRÊTÉ7	CONCERNANT UNE DEMANDE DE CRÉDIT D'ENGAGEMENT DE CHF 86'500.00 POUR L'ASSAINISSEMENT D'ARMOIRES DE DISTRIBUTION BASSE TENSION

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. Introduction

La Commune de St-Blaise est propriétaire de son réseau d'électricité. Celui-ci comprend, pour la desserte communale de l'énergie électrique des administré/es et PME, 93 armoires de distribution ainsi que 16 tableaux de distribution dans les stations de transformation.

La durée d'amortissement technique selon l'AES (Association des entreprises électriques suisses) est de 35 - 40 ans. L'amortissement financier prévu selon la LFinEC/RLFinEC est de 33 ans – 3 %. En considérant une durée moyenne d'amortissement de 35 ans, nous retenons un renouvellement annuel de 3 % des installations. Cela correspond, pour le réseau communal, au remplacement d'environ trois armoires par année et d'un tableau de distribution de station tous les trois ans.

Sur les trois dernières années, les crédits dédiés (trois armoires) ainsi que l'assainissement complet de rues ont permis et vont permettre de remplacer une partie des armoires les plus vétustes du réseau communal.

À la fin de l'année 2024, il restera sur le réseau quatorze armoires de trente-cinq ans et plus. Ci-dessous la liste des armoires les plus vétustes raccordées au réseau électrique communal (travaux récemment terminés et en cours).

Cependant, il y a des objets plus jeunes mais qui ont une priorité plus importante en fonction du niveau de sécurité.

Code	Nom de l'armoire	Année de pose	Priorité	Remarque
ADBT03-5025	Voûtes 1	1980	2	Partiellement rénovée
ADBT03-5030	Perrières 22	1980	2	
ADBT03-5045	Bas du Verger	1980	2	
ADBT03-5046	Tilleul	1980	2	
ADBT03-5047	Mureta Ouest	1980	2	
ADBT03-5048	Mureta Est	1980	2	
ADBT03-5049	Tilleul 2	1980	2	Partiellement rénovée
ADBT03-5020	Z.I Ouest	1985	2	
ADBT03-5050	Z.I Est	1985	2	
ADBT03-5055	P.I.P Vigner	1985	2	
ADBT03-5058	Lavannes	1985	2	
ADBT03-5062	Gare BN Sud	1985	1	
DABT03-5108	Perrières 10	1985	2	ADBT Combinée avec Ello Communication
DABT03-5111	Petite-France	1985	1	
DABT03-5101	Pré-Brenier	1990	1	
DABT03-5103	Mureta 3	1990	1	
DABT03-5104	Mureta 4	1990	1	
DABT03-5107	En Vuidegrange	1990	1	

Compte tenu des capacités financières de la Commune ainsi que de l'état de ces infrastructures nous vous proposons pour 2024 :

- Le remplacement de trois armoires DABT de priorité 1 dans la liste des objets à traiter.

Ces éléments ont principalement été sélectionnées en fonction de leur âge. Néanmoins, plusieurs critères dont l'état de l'appareillage, l'état de l'enveloppe, la sécurité lors d'intervention, le nombre de départs, leur importance pour le réseau ainsi que les perspectives de travaux dans la zone où elles se situent sont aussi pris en compte, notamment afin de fixer les priorités.

2. Projet

Les éléments sélectionnés sont équipés d'appareillages vétustes qui ne respectent plus les normes et qui présentent des risques pour les personnes qui y travaillent (sécurisation du lieu de travail difficile à mettre en œuvre).

Lors du remplacement des armoires, il est prévu d'installer une armoire provisoire et de modifier les bouclages existants afin de réduire au minimum la durée des coupures électriques.

Les frais de génie-civil pour les installations provisoires ainsi que pour la réalisation d'un nouveau socle d'armoire sont également comptés dans les coûts estimés.

Les nouvelles armoires seront par endroit plus grandes que les existantes de façon à avoir la place nécessaire lors des futurs assainissements du réseau basse tension câblé pour lesquels la reprise des introductions sera créée de manière séparée. Celles-ci se trouvant sur des parcelles privées, des discussions auront lieu avec les propriétaires desdites parcelles.

Les éléments sélectionnés sont listés ci-après.

Les coûts de ces travaux ne sont pas pris dans le crédit budgétaire de 200'000 francs car celui-ci est voté pour des travaux d'améliorations, d'assainissement ou d'extension non planifiables.

Armoire « Mureta 3 »



Cette armoire n'est pas équipée de réglettes avec fusibles permettant de protéger les bâtiments alimentés. Ainsi, s'il devait y avoir un défaut sur un câble, tous les consommateurs reliés à cette armoire seraient coupés. Il est par conséquent prévu d'installer une armoire équipée de réglettes avec fusibles.

Libellé	Coûts [CHF]
Matériel (Armoire, appareillage, jonctions)	10'000.00
Main d'œuvre (Manceuvres et construction)	8'000.00
Travaux de génie-civil	8'000.00
Total	26'000.00

Armoire « Petite France »

Les travaux sont similaires à l'armoire « Mureta 3 », bien que dans celle-ci il y ait déjà une réglette porte fusibles, mais néanmoins pas utilisée.

Libellé	Coûts [CHF]
Matériel (Armoire, appareillage, jonctions)	10'000.00
Main d'œuvre (Manœuvres et construction)	8'000.00
Travaux de génie-civil	8'000.00
Total	26'000.00

Armoire « Pré-Brenier »

Les travaux sont similaires à ceux prévus pour l'armoire « Mureta 3 », néanmoins des frais de génie civil supplémentaires sont prévus afin de pouvoir modifier l'emplacement de l'armoire.

Libellé	Coûts [CHF]
Matériel (appareillage, jonctions)	10'000.00
Main d'œuvre (Manœuvres et construction)	8'000.00
Travaux de génie-civil	10'000.00
Total	28'000.00

Même si ces éléments ont été sélectionnés, il n'est pas impossible qu'une rocade soit faite entre les armoires afin de se coordonner avec d'autres projets.

Ces travaux seront effectués par le gestionnaire de réseau de la Commune, Eli10 SA.

Coûts :

Libellé	Coûts [CHF]
Armoire « Mureta 3 »	26'000.00
Armoire « Petite-France »	26'000.00
Armoire « Pré-Brenier »	28'000.00
Total HT	80'000.00
TVA 8,1 %	6'480.00
Total TTC (arrondi)	86'480.00

3. Impact sur la durabilité (social, économique et environnemental)

3.1. Social

La rénovation dans son ensemble du réseau électrique permet à la Commune de bénéficier d'une bonne alimentation et de ce fait d'un bon service à la population. Ce renouvellement permettra aussi une manipulation plus sécurisée pour les personnes qui doivent intervenir dans ces armoires.

3.2. Économique

Un renouvellement qui suit une logique de tournus permet d'avoir une projection financière des besoins concernant les armoires électriques. L'installation d'un socle d'armoire avec chambre visitable permet d'éviter d'ouvrir un sondage devant l'armoire de distribution à chaque tirage de câble

3.3. Environnemental

Entretien et remplacer plutôt que de tout recommencer en parallèle. Pour le recyclage des armoires, les métaux, y compris le cuivre sont récupérés et l'enveloppe est reprise par une entreprise de traitement de ces matériaux.

4. Conclusion

Au vu des arguments évoqués ci-dessus, le Conseil communal demande au Conseil général de prendre en considération le présent rapport et l'invite à approuver l'arrêté concernant une demande de crédit d'engagement de CHF 86'500.00 pour l'assainissement d'armoires de distribution basse tension.

Recevez, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Saint-Blaise, le 3 juin 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Le conseiller communal
en charge du dicastère

C. Guinand

R. Canonica

Annexe : Projet d'arrêté

